

Guide utilisateur VISUCHIR spécialités

Spécialité chirurgicale : ophtalmologie



Collège National Professionnel
d'Ophtalmologie

Académie Française
d'Ophtalmologie



Collège des Ophtalmologistes
des hôpitaux de France

1. Finalité globale de l'outil « VISUCHIR spécialités » et de la liste d'actes regroupés en superfamilles/familles

L'outil « VISUCHIR spécialités » est à destination principalement des chirurgiens en vue d'analyser, de suivre et de comparer les pratiques chirurgicales d'une spécialité (professionnelles et organisationnelles) à partir des données PMSI (volumes, durées de séjour, comorbidités et âge patients, taux et potentiels ambulatoires).

C'est un outil de data-visualisation¹ descriptif qui a pour finalité de permettre à un chirurgien de terrain de comparer ses pratiques par rapport à divers panoramas (national, régional...), en vue de les faire évoluer spontanément vers les bonnes pratiques, en dehors de toute démarche de contrôle ou coercitive. C'est un outil de dialogue et de partage d'informations entre les chirurgiens, qui peut aussi constituer un apport et une aide à destination des sociétés savantes, Conseils Nationaux Professionnels, Académies...en vue de construire des recommandations de bonnes pratiques.

Pour s'assurer de l'utilisation la plus optimale possible par les professionnels de terrain, les experts de la spécialité ont regroupé les actes CCAM en familles, puis en superfamilles d'actes, afin d'avoir une approche plus clinique et plus facilement appropriable de la spécialité que celle fournie par la hiérarchisation officielle de la CCAM. Ce sont les mêmes actes CCAM mais regroupés différemment pour plus de lisibilité. Ce travail de sélection, puis de regroupement des actes, avait aussi pour objectif de s'assurer de la bonne représentativité de la spécialité, pas forcément de l'exhaustivité complète de la pratique des chirurgiens de la spécialité (par ailleurs disponible dans l'outil, ensemble des spécialités confondues). Les choix méthodologiques de regroupement des actes permettent aussi une projection dans l'avenir de la spécialité.

¹ « Une image vaut mille mots » (Confucius). La data-visualisation consiste à structurer, organiser, présenter et visualiser des données nombreuses en vue de les rendre plus facilement lisibles et appropriables pour les utilisateurs.

2. Objectifs spécifiques complémentaires de la spécialité

- Clarifier la distribution des principaux actes en se basant non seulement sur le domaine concerné (segment antérieur, postérieur etc...) mais en intégrant également la notion d'urgence, de traumatologie...
- Permettre une meilleure arborisation des actes spécifiques effectués pour résoudre une complication d'un domaine mais relevant d'un autre domaine (exemple : complication glaucomateuse des problèmes rétinien)
- Aider à l'identification des gestes combinés
- Identifier des actes actuellement non référencés et retenus dans la cotation par défaut mais sans aucune possibilité de suivre l'évolution de ces actes innovants
- Identifier les changements de pratiques (ambulatoire en augmentation liée à des changements de pratiques)
- Quantifier des volumes d'actes en global et par région, pour des évaluations comparatives aux autres pays et des variations de pratique au sein du territoire.

3. Principes directeurs de la constitution de la liste d'actes regroupés en superfamilles/familles

- Constitution de superfamilles par une approche par surspécialité via un organe puis organisation des familles autour des grandes pathologies en identifiant l'urgence/traumatologie
- Identification d'une famille cataracte de façon à ne pas noyer les autres actes liés au cristallin
 - Problématique limitée du partage d'actes hors paupières et voies lacrymales
 - Intégration de la chirurgie fonctionnelle hors cotation (ex : chirurgie réfractive cornéenne et implants réfractifs)
 - Introduction des actes innovants ne disposant pas encore de cotation et intégrés dans la pratique par assimilation (importance de les identifier afin de recenser les innovations et avoir une image exhaustive de la pratique et de ses évolutions)

4. Consignes d'utilisation de l'outil

Comme tout outil basé sur l'exploitation des bases de données et ayant pour objectif l'analyse des pratiques, ses résultats doivent être lus et interprétés en ayant la connaissance de terrain.

- Risque de généraliser les modalités « normales » d'hospitalisation en dehors des contraintes liées aux patients
- Modalités d'anesthésie associées font défaut et conditionnent le parcours patient

Par ailleurs, la qualité des données est consubstantielle à son utilisation. Il faut donc pour améliorer leur qualité :

- Renseigner les comorbidités générales et oculaires car elles conditionnent le risque et le parcours
- Veiller à éviter la cotation par assimilation afin de documenter le besoin de reconnaissance des innovations et la réalité de leur implantation (même si en l'absence de cotation, la valorisation du geste exige de lui trouver un tarif en se rapprochant de la procédure chirurgicale la plus proche)

- Affiner le déclaratif au sein des options cataracte afin de valoriser le recours aux implants à optiques avancées

5. Coordonnateur de la spécialité

Pr Béatrice Cochener-Lamard, Présidente du Conseil National Professionnel d'Ophtalmologie (CNPO) et de l'Académie Française d'Ophtalmologie- PUPH CHU Brest
Pr Catherine CREUZOT-GARCHER, responsable de la thématique ambulatoire en Ophtalmologie, PUPH-CHU Dijon

6. Institution(s) ayant validé la liste d'actes regroupés en superfamilles/familles

Validation par le conseil du CNPO : fédérant SFO (société savante), SNOF (syndicat national), COUF (collège universitaire) et COHF (Collège praticiens non universitaires)

7. Liste des experts de la spécialité ayant constitué liste d'actes regroupés en superfamilles/familles

Pr Béatrice Cochener-Lamard, Présidente du CNPO et de l'Académie Française d'Ophtalmologie- PUPH CHU Brest
Pr Catherine CREUZOT-GARCHER, responsable de la thématique ambulatoire en Ophtalmologie, PUPH-CHU Dijon

Sociétés d'hyper-spécialités et leurs experts sollicités

- SAFIR : Société Française de Cataracte et Chirurgie réfractive
 - Pr Alexandre Denoyer PUPH Reims
 - Pr Béatrice Cochener – Lamard PUPH Brest
 - Dr Pascal Rozot (Marseille)
 - Pr Marc Muraine Rouen (cornée)
 - Pr Pierre Fournier (cornée)
- SFG : Société Française de Glaucome
 - Pr Philippe Denis PUPH Lyon
 - Pr Florent Aptel PUPH Grenoble
- SFR : Société Française de Rétine
 - Pr Jean François Korobelnik PUPH Bordeaux
 - Dr Yannick Le Mer (Paris)
 - Pr Catherine Creuzot Garcher PUPH Dijon
- Société Française de spécialité orbito-palpébral
 - Dr Jacques Lagier PH Marseille
 - Pr Frédéric Mouriaux PUPH Rennes
- Société Française d'Ophtalmologie Pédiatrique
 - Pr Dominique Bremond Gignac PUPH Paris
 - Dr Pascal Dureau
- Spécialiste de strabologie
 - Dr Alain Spielman (Nancy)
 - Pr Pierre Lebranchu PUPH Nantes

8. Annexe : détail de la liste d'actes regroupés en superfamilles/familles de la spécialité

libellé superfamilles	libellé familles
Appareil lacrymal	glande lacrymale
	voies lacrymales
Conjonctive	Exérèse ptérygion
	Lésion conjonctivale
	Réparation conjonctive
Cornée	CE cornée
	Destruction lésion cornée
	Exerese lésion cornéenne
	Greffes
	Kératocône primitif secondaire
	Laser cornéen
	Plaie cornée
cataracte	extraction cristallin sans/avec implant
luxation et implant intraoculaire	Capsulotomie
	Implant secondaire
	Luxation cristallin
	Luxation ou repositionnement implant
Glaucome	Chirurgie filtrante
	destruction
Iris	injection substance + reconstruction chambre antérieur
	lésion irienne (incluant CE)
Orbite	Enucléation et eviscération
	Traumatologie et infection
	Tumeur
Paupières	Lésion et infection
	Troubles dynamique palpébrale
	Troubles statique palpébrale
Rétine, sclère, vitré et choroïde	Chirurgie maculaire
	Decollement rétine
	Injection vitré
	lésions rétine, choroïde, sphère
	Ponction sous rétinienne
	Vitrectomie
Strabisme	Chirurgie musculaire
	Myopexie